



'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

Juillet 2012

Directeur de la publication : Stéphane COURBET
Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré
mairie@roke-lez-beaupre.fr

1 - Rénovation de la Mairie :

Le budget 2012 prévoit la réalisation des travaux de rénovation de la Mairie. Une consultation a été lancée auprès de diverses entreprises. L'ensemble des travaux pourront être réalisés pour 46230€ TTC pendant l'été.

2 - Création d'un poste d'adjoint administratif :

Compte-tenu de la charge de travail du secrétariat et du souhait d'améliorer la communication interne et externe de la commune, il convient de renforcer les effectifs du service administratif. Le Conseil Municipal crée un poste pour 20 heures hebdomadaires.

3 - Retrait de délibération :

Le Conseil Municipal a décidé de vendre le lot N°11 en ZA SUD. Cependant, la finalisation du projet d'extension de la ZA SUD aux trois lots N°9, 10 et 11 conduit à revoir les surfaces à vendre et le prix de vente en raison de l'extension nécessaire des réseaux. La délibération initiale est retirée.

4 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit la fusion du Syndicat des Eaux de Marchaux-Braillans et du Syndicat de la Goutte d'eau. Le Conseil donne son accord pour cette fusion.

5 - Participation Assainissement Collectif (PAC) :

Conformément à la réglementation, le Conseil décide de fixer la participation de raccordement à l'égout à 800€ pour une maison particulière et à 800€ + 400€ par logement supplémentaire pour un immeuble collectif.

6 - Ecole maternelle :

Le Conseil maintient le contrat d'ATSEM pour la rentrée 2012-2013.

7 - Rôtisserie ambulante :

Une place de vente est attribuée au vendeur ambulant de poulets rôtis devant le Petit Casino chaque jeudi matin.



Comité des Fêtes

Comme chaque année, pour accompagner le feu d'artifice municipal du 13 juillet, le Comité des Fêtes vous propose une **retraite aux flambeaux** en musique avec les MARCH'MOLLO!

Départ :

- 21h30 Aux Rosiers (Torches et lampions) – Balade jusqu'à la Place Pasteur.
 - 21h50 Regroupement Place Pasteur (Torches et lampions). Les enfants auront quelques bonbons à se mettre sous la dent! Tous ensemble nous rejoindrons le stade pour admirer le Feu d'Artifice .
 - Une **buvette** sera installée à partir de 21h30.
 - A partir de 22 h 30 : une **guinguette animée par un dj** (pour tous les styles et goûts) vous permettra de poursuivre la soirée jusqu'à 1 H 00 du matin !
- Le temps cette année, sera bien entendu au rendez-vous !

VIDE GRENIERS

Petit rappel : Les réservations de stands sont ouvertes à partir du 1er août

N° de portable : 07 78 78 16 95

Adresse mail : comitedesfetesrlb@orange.fr

*Le Comité des Fêtes vous souhaite de très agréables vacances,
reposantes, ensoleillées et cool !!!*

Dessin

Félicitations à **Clément Husy**, 5 ans, dont le dessin, réalisé au Centre de loisirs a été retenu pour faire la couverture du Roche Infos.

*Bravo à tous les enfants pour leurs jolies oeuvres,
le choix a été difficile!*

Carte Avantages Jeunes

La remise des cartes avantages jeunes, aux personnes qui l'ont commandée se fera le **vendredi 31 Août de 17 à 18h30 à la Mairie.**

Aucune autre permanence n'aura lieu. Retenez bien la date!

Maison Ages et Vie : l'inauguration



Samedi 2 juin :

Le soleil était au rendez-vous pour l'inauguration de la nouvelle maison « Ages et Vie » au cœur du village.

Nicolas Perrette a pris plaisir à présenter aux nombreux invités, dont Stéphane Courbet, maire de Roche, et ses adjoints, Philippe Beluche, conseiller général et maire de Novillars, les différentes parties de cette résidence : l'espace partagé pour

la préparation et la prise des repas, les studios pour les pensionnaires, les logements de fonction pour une partie du personnel, les parkings en sous-sol, l'ascenseur.

14 studios sont d'ores et déjà réservés qui accueilleront une majorité de Rochois et des personnes ou couples de l'extérieur qui, tous, pourront apporter leur propre mobilier. Chaque studio, d'une superficie d'environ 30 m2 disposera d'une salle de bains.

Deux studios sont équipés d'un coin cuisine.



A l'étage, 4 logements spacieux, entourés d'un large et long balcon seront loués au personnel sédentaire. Deux autres intervenants logent à l'extérieur. L'assistance aux personnes est assurée de 7h30 à 21h et une permanence de nuit est également organisée.

Ainsi, les Rochois pourront continuer à vivre dans leur village et rencontrer ou recevoir leur famille et leurs connaissances.

L'ouverture effective aura lieu le 1er juillet 2012.

Prévention cambriolage

En cas d'urgence composez le 17 - Conseils pour se protéger:

- ◆ Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux, voire d'un système d'alarme.
- ◆ Lorsque vous vous absentez, même pour une courte durée, fermez votre porte à clé ainsi que les autres issues. Lorsque vous êtes chez vous, maintenez votre porte verrouillée.
- ◆ N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- ◆ Laissez un double des clés chez une personne de confiance et faites relever le courrier régulièrement.
- ◆ Restez discrets sur certains détails privés (objets de valeur possédés, lieux de rangement...)
- ◆ Ne laissez pas dans votre jardin une échelle permettant d'accéder aux étages. Si vous habitez au dernier étage, fermez vos fenêtres et volets pour éviter un accès à partir du toit.
- ◆ Évitez de laisser votre sac à main et vos trousseaux de clés à proximité de l'entrée principale.
- ◆ N'accrochez pas les clés de votre maison et de votre voiture sur le même porte-clés.
- ◆ Ne laissez jamais vos papiers dans le véhicule.
- ◆ Mémorisez le numéro d'immatriculation de votre véhicule, même s'il s'agit d'un véhicule de société, afin de le communiquer immédiatement à la police ou à la gendarmerie.
- ◆ Ne donnez pas de détails sur vos dates d'absence de votre domicile (vacances, déplacements professionnels...) sur Internet (réseaux sociaux) ou sur votre répondeur téléphonique.

Nouveau à Roche

Un nouveau restaurant kébab a ouvert ses portes et vous attend pour vous faire découvrir ses spécialités et ses grillades dans un cadre entièrement rénové. Spécialités sur place ou à emporter. Large choix de sandwiches (kébab, américain, panini...), pain fait maison.

Ouvert 7 jours/7, midi et soir sauf le dimanche midi.

Diffusion des matchs de foot et karaoké à venir

Tel : 03 81 55 60 73.

A propos du cimetière

Au fond du cimetière de notre village, se dresse une stèle « Jardin du Souvenir ». Les cendres des défunts peuvent être enfouies dans une urne biodégradable devant cette stèle.

Bientôt, une colonne sera installée à côté et permettra d'inscrire les noms des personnes dont les cendres ont été ou seront enfouies devant le « Jardin du Souvenir ».

Un columbarium est installé depuis peu à côté pour accueillir les urnes que les familles veulent conserver en souvenir des personnes incinérées.

Toutes informations utiles vous seront fournies en mairie si vous désirez utiliser l'une ou l'autre de ces possibilités concernant les défunts de vos familles.



La Municipalité rappelle simplement que ces deux endroits ne sont pas destinés à recevoir les fleurs artificielles abîmées ou passées : des conteneurs sont à disposition au milieu du cimetière le long du mur côté « hameau des Rosiers » ou à l'extérieur du même côté.

L'équipe municipale remercie d'avance pour cette marque de civilité.

Taille des haies

Rappel à tous les propriétaires de haies limitrophes avec les trottoirs :

Il faut impérativement tailler celles-ci qui débordent sur les trottoirs. Elles empêchent les piétons et les mères de famille avec poussette de circuler en toute quiétude et toute sécurité.

Code de la route



À partir du **1er juillet 2012**, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur (véhicule à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm³), est dans l'obligation de justifier de la possession de deux éthylotests. En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest sera sanctionné par une amende de 11 euros à compter du 1er novembre 2012.

Avant de prendre la route, soufflez et vous saurez!



Plantations printanières

C'est sous le soleil que le **lundi 14 mai 23 personnes, bénévoles, conseillers et employés municipaux**, se sont retrouvées, qui à 7 heures pour charger les plantes dans les véhicules et les déposer aux points de fleurissement, qui à 9 heures pour planter 2994 fleurs ou graminées d'ornement. De nombreuses espèces nouvelles viennent compléter les variétés traditionnelles et classiques et un effort particulier a été fait au rond-point d'entrée : une allée de graviers blancs bordée de deux rangées de fleurs mène de la périphérie au pied du portique engendrant un effet de perspective inédit.



Raymond Blondeau, André Chanet, Lionel Corte, Jacqueline et Philippe Coutin, Michel Duchaine, Hubert Garcia, Maryse Gros, Monique Grosdidier, Philippe Guybard, Chantal et Claude Jeune, Jacky Krieger, Jacqueline et Raymond Ménétrier, Liliane Pichon, Christiane Raffin, Gabriel Saulnier, Eric Schmit, Frédéric Six, Eliane et Jacky Troisgros et Daniel Valot armés de transplantoirs ont disposé et planté avec art les dizaines de variétés achetées à l'entreprise Amiot de Roche. Merci à tous et à la société Compo France qui, comme chaque année, a approvisionné la commune en terreau.

Etat Civil

Naissance :

- Loly VAUGE le 28 avril 2012
- Léon GRIS PEREZ le 15 mai 2012
- Eliott GIRARDIN TRAHIN le 8 juin 2012



Baptême républicain :

- Adam GERIN le 26 mai 2012

Mariage :

- Agnès SCHMIT et Jean Pierre BOUDET le 19 mai 2012
- Cécile BEVER et Razir ISHAK-BOUSHAKI le 26 mai 2012
- Isabelle LEPAGNEY et Didier GALLIOT le 26 mai 2012
- Cindy ROIG et Brice DENIZOT le 16 juin 2012

Décès :

- ZURCHER André le 12 mai 2012



Culte

Dimanche 1 juillet : à 10h30, messe à Thise
Dimanche 8 juillet : à 10h30, messe à Thise
Dimanche 15 juillet : à 10h30, messe à Thise
Samedi 21 juillet : à 18h, messe à Thise
Dimanche 22 juillet : à 10h30, messe à Novillars
Samedi 28 juillet : à 18h, messe à Thise
Dimanche 29 juillet : à 10h30, messe à Amagney

Dimanche 5 août : à 10h30, messe à Thise
Dimanche 12 août : à 10h30, messe à Thise
Mercredi 15 août, fête de l'Assomption : à 10h30, messe à Thise
Dimanche 19 août : à 10h30, messe à Thise
Samedi 25 août : à 18h, messe à Thise
Dimanche 26 août : à 10h30, messe à Novillars

Bibliothèque

Attention : horaires des permanences d'été

Du lundi 2 juillet 2012 au dimanche 2 septembre 2012

Le lundi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 20h à 21h

(Pas de permanence le mercredi 15 août 2011)

Reprise des permanences aux horaires habituels :

Lundi 3 septembre 2012 de 16h30 à 18h30

NOUVEAU : Les **300 CD** et les **200 DVD** ont été renouvelés par la Médiathèque.

Depuis février 2012, les **enfants du Centre de Loisirs** (UFCV) viennent à la bibliothèque emprunter des livres une fois toutes les deux semaines en période scolaire et une fois par semaine en période de vacances, au cours des mois de juillet et août, ils exposeront les travaux (**poterie, peinture...**) qu'ils ont réalisés depuis le début de l'année.

L'**atelier écriture pour enfants** accueille des élèves des classes de CM1 et de CM2, deux fois par mois, le mardi de 16h45 à 18h. Encadrés par trois adultes, les enfants travaillent autour de l'écriture et réalisent chaque année un **livret** regroupant leurs travaux. Ce fascicule est à votre disposition à la bibliothèque durant l'été, aux heures d'ouverture, nous ne pouvons que vous conseiller de le lire pour découvrir les écrits des auteurs en herbe.



Vos enfants, vos petits-enfants sont en vacances, pensez à venir à la bibliothèque pour leur acheter à des prix très intéressants, des albums, des périodiques, des romans ou des documentaires. Quelques ouvrages pour adultes seront également mis en vente suite au désherbage.

La Renaissance



Le dimanche 13 mai, la Renaissance de Roche-lez-Beaupré a invité les parents et amis des gymnastes à assister à sa traditionnelle démonstration gymnique. C'est dans une salle comble que les sections ont été présentées au public avec un programme préparé par les animateurs(trices) en passant par des prestations de qualité avec la

section initiation et les évolutions gymniques du premier au sixième degré des jeunes poussines, poussines, jeunesses et aînées tirées du programme fédéral de la FSCF. La présence d'un public nombreux et les applaudissements ont comblé les organisateurs de cette manifestation. Les 2 et 3 juin les jeunesses et aînées ont participé au concours régional par équipes et individuellement à Valentigney, les jeunesses en catégorie B montent sur la plus haute marche du podium et en libre catégorie sénior 1 Bertille Bole du Chomont accède également à la première place.

Bravo à toutes ces gymnastes qui terminent la saison sur de très bons résultats.



Départemental poussins

Le Dimanche 17 Juin les poussines de la Renaissance ont clôturé la saison gymnique en se rendant à Maîche pour participer au concours départemental de la FSCF. Cette jeune équipe avec un effectif minimum dans sa



catégorie, a été compensée par de toutes jeunes poussines. Malgré quelques frayeurs à la poutre et à la table de saut, l'équipe se classa 5ème sur 10 avec les encouragements des parents et amis présents dans le gymnase. Félicitations aux gymnastes et surtout aux animateurs et animatrices de cette section dynamique.

Yoga

Cours de yoga à Roche-lez-Beaupré - le lundi de 9h30 à 11h

Le hatha yoga est la forme la plus pratiquée en Occident.

Une séance s'articule autour de 3 axes : la respiration, les postures, la relaxation.

Le cours débute pas l'éducation du corps au travers des asanas (postures).

Ces exercices musculaires développent harmonieusement la force, la souplesse et la coordination. Puis vient l'apprentissage de la respiration profonde.

Enfin la relaxation permet le relâchement des tensions et la récupération physique et nerveuse.

A qui s'adresse le yoga?

A tous sans exception quels que soient l'âge et la condition physique, le yoga apporte une meilleure santé physique et mentale dans une ambiance détendue.

Association Source de nos ressources

Coût : 50 € le trimestre de septembre à juin
selon calendrier scolaire (1er cours le 24/09/12)

Tel : 03 81 88 61 48 / 06 33 95 48 12

Courriel : ass.ressources@neuf.fr



Comité de jumelage

Benvenuti, benvenuti, c'est avec ces mots que la délégation Rochoise, composée de 60 personnes a été accueillie à Santa Brigida les 8/9/10 juin 2012 pour fêter le 15ème anniversaire de notre jumelage. Loin de Roche par sa situation géographique, perchée dans la montagne, la commune de Santa Brigida est pourtant proche des Rochois par le cœur. La force de nos liens est née d'un retour aux sources, puisque de nombreuses familles Rochoises ont un grand père, un oncle, un cousin né à Santa Brigida ou tout près, nous sommes donc un peu de la famille et notre partage va bien au-delà des barrières linguistiques et culturelles.

Les rues étaient pavoisées aux couleurs de nos deux pays, tous nos amis italiens se sont mobilisés pour parfaire l'accueil : Les enfants des écoles ont préparé une exposition sur le thème des "solidarités intergénérationnelles", les villageois ont ouvert leur maison pour loger les Rochois, les élus et le Comité de Jumelage ont mis au point les cérémonies officielles.

Celles-ci furent empreintes d'une grande solennité. Conduits en cortège musical jusque devant la Mairie, les élus français et italiens ont prononcé des discours, dans lesquels ils ont rappelé combien le lien et la connaissance culturelle



entre les peuples est facteur de Paix, et combien l'échelon local est important pour que nos citoyens, nos entreprises, nos associations donne une ossature concrète à l'Europe qui ne peut pas simplement se construire de traités mais doit s'ancrer dans nos vies.

Vinrent ensuite les échanges, organisés sur le thème européen 2012 "vieillesse active et solidarités intergénérationnelles" la conclusion de nos deux nations est identique, pour bien vieillir, l'attention à la santé ne suffit pas, il convient également de participer sans relâche à la vie de tous les jours, d'y être intégré et sollicité par les jeunes générations.

Le point d'orgue fut la "signature du serment de jumelage" renouvelé après 15 ans et nous l'espérons pour longtemps encore, La fête s'est conclue par un repas, et un échange de cadeaux entre les deux communes.

Ces échanges culturels, brefs mais intenses, permettent des liens humains qui seront le fer de lance du partenariat entre Santa Brigida et Roche lez Beaupré. C'est avec plaisir que nous accueillerons nos jumeaux en 2013.

**Pour vous permettre de participer à ce 15ème anniversaire,
un reportage spécial vous sera donné dans le prochain bulletin.**

Remerciements

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui jusqu'à présent ont accepté de me confier aussi bien leurs souvenirs, leurs témoignages, leurs anecdotes que leurs photos et leurs documents afin de conserver la mémoire du village ; celles et ceux qui m'ont ouvert leur maison ou leur jardin, qui m'ont permis de photographier l'insolite. Grâce à elles et à eux, des articles ont pu paraître ou paraîtront dans « Roche Infos ».

Avec une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés : **Suzanne Bugna** et **Noël Ménière** en 2011, **Roland Lemerrier** en 2012.

Et (par ordre alphabétique) :

Juliette Bardot - Claude et Pierre Barthod-Malat - Marie-Louise Besson - Georges Blondeau - Philippe Blondeau - Henri Bolle - Marcelle et André Bolle - André Bouchard - Claude Bouchard - Gérard Bousson - Simone Brunetti - Ozkan Buzlu - Jean Cecchetto - Catherine Charpy - Jean-Michel Coutin - Georgette Denizot - Anne-Marie Desforêt - Anna Duchaine - Emile Duchaine - Jeannine Ducommun - Françoise Gautherot - Ekaterina Gillon - Michèle Girardet - Jeannine et Roger Graizely - Lucien Grandperrin - André Gurnot - Hubert Gurnot - Philippe Guybard - Mauricette Incerti - Raymonde Jacquemet - André Jury - Jean Kréa - François Lamarche - Juliette et Marcel Lambert-Coucot - Chantal Lazzarotto - Michèle et Claude Lhomme - Christiane Lhote - Viviane et René Lorin - Jacqueline Mauran - Pierre et Michelle Milani - Jean-Claude Mottaz - Jeannette Mourot - Jeannine et Michel Pécheur - Louis Péquignot - Annie et Jean Petetin - Anne-Marie et Maurice Petetin - Liliane Pichon - Jacqueline Pouillet - Marie et Roland Quemin - Marcel Régnier - Robert Reufly - Raymonde Rouinssard - Françoise Roy - Marguerite Ruffinoni - Emmanuel Sauget - Jean Soujaeff - Michel Vadot - Marcelle Vanhoutte - Hélène Violette - Antoinette Vitte - Philippe Vitte - Guy Weinman.



Philippe COUTIN

Histoire de Roche

105 ans plus tard (suite)

Lorsque Georges Bolle passera la main, c'est à Marc Péquignot qu'il laissera les rênes, de 1960 à 1974; puis Henri Bolle prendra sa succession jusqu'en 1985 soit 46 années de service ; Lucien Grandperrin sera alors chef de corps jusqu'en 1997 ; puis Robert Reuflly de 1997 à 2009 et c'est Emmanuel Sauget qui terminera la saga en 2012. Il est important de souligner que le CPI (Centre de Première Intervention) de Roche est le premier du département à avoir recruté du personnel féminin avec Catherine Vadot et Marilyn Ballay.

C'est également après la guerre qu'une deuxième moto-pompe est achetée. En 1983, un premier camion vient remplacer le J 7 d'Henri Bolle qui jusque là tractait la moto-pompe. Du temps de Lucien Grandperrin, une Peugeot 305 est acquise pour les petites interventions, puis un fourgon Citroën pompes-tonne pour les incendies (acheté à La Rochelle) ; un Renault 4 x 4 complète le parc pour les petits incendies (feux de cheminées) et un fourgon Berliet pompes-tonne remplace plus tard le Citroën.



Ces différents véhicules sont achetés par la commune avec la participation des fonds propres du CPI (loto, vente de calendriers, soirées organisées par l'Amicale).

Le matériel, primitivement entreposé dans l'ancienne école de la rue du Vieux-Roche, migre en face de l'actuel groupe scolaire Charles Monnot, dans l'ancien lavoir de la rue de l'Eglise en 1968. Et c'est en 1993 lorsqu'est construit un véritable garage communal que les pompiers ont également droit à un local bien adapté à leur matériel. Les exercices avaient lieu tous les premiers dimanches du mois et il y eut même une manœuvre avec la « de Dion-Bouton », la première pompe motorisée de Roche. Les tuyaux, en toile, étaient mis à sécher le long du clocher de l'église, puis, plus tard, sous le préau de l'école. Sous la direction de Lucien Grandperrin, le corps participa à de nombreux concours départementaux et obtint à plusieurs reprises le premier prix en catégorie « incendie ». En 1970, pour la première fois, des cours de secourisme furent organisés à Roche auxquels participèrent Henri Bolle, Luc Poulignot, Christian Petittlaurent, André Vitte, Paul Bernard...Le CPI de Roche compta jusqu'à une dizaine de secouristes.



Si aujourd'hui 34 bornes à incendie jalonnent le territoire communal, des Vaux à la ZA Sud des Prés Chalots et à Beaupré, auparavant les pompiers prenaient l'eau dans le Doubs, dans le canal, dans l'ancien réservoir de la rue des Groseilliers et dans un regard situé au coin de la RD 683 et de l'impasse des Tamaris.

Histoire de Roche (suite)

Avec le développement du village, l'extension et l'ajout de nouvelles canalisations entraînent le positionnement des bouches à incendie, en fonction de l'habitat et de la longueur des tuyaux dont disposaient les pompiers.



Les interventions sont nombreuses, surtout des incendies (et des noyades ou suicides dans le Doubs) après la guerre. Ce n'est que plus tardivement que les pompiers-secouristes interviendront lors des accidents de la route, les malaises à domicile, les nids de guêpes (186 en 2008, 118 en 2011 sur 309 sorties environ) et...lorsque les vaches, une ou deux fois par an, se retrouveront dans le canal (bien souvent elles remontaient seules, mais de l'autre côté). A ce sujet, notons une anecdote plaisante : une vache traversait régulièrement le canal à la nage pour aller se délecter des pommes qu'une personne obligeante lui proposait! On note aussi des inondations domestiques jusqu'en 2006. Finalement, près de 70% des interventions sont des secours à la personne : malaises, tentatives de suicide, accidents de la route.

Citons les incendies suivants sur la commune : la Coopérative en connut deux : le premier lorsque Marcel Lune en était le gérant, puis lorsque M.Cipolone le fut à son tour, après le rachat par les Coopérateurs de Lorraine ; il y eut aussi la maison Aubert, siège d'une activité de filature (55, rue Nationale); l'usine des engrais Monnot (en face de la gare marchandises à l'époque) à Pâques 1957 ; le garage Lallemand (5, rue de Beaupré); l'atelier « Bois et coffrets » de Pierre Bureau au 5, rue Nationale ; l'usine Reboud en juillet 1974 ; le café de la Marine, au bord du Doubs, en 1976 ; l'hôtel des Rosiers ; l'église en 1981/1982 ; la maison Sarazin (8, rue des Champs) touchée par la foudre ; la boulangerie Zorin (31, rue Nationale) en août 1999 ; la casse automobiles le 14 mars 2000 ; la carrosserie des Rosiers en février 2003 ; l'entreprise Ardéa (ex-Blondeau) en 2008, dans les bâtiments administratifs. Sans compter les feux de friches, notamment à l'ancienne décharge et les feux de cheminées.



Incendie de... clapier à la cité Weibel en 1954

Roche Insolite



Ce sarcophage de béton qui entourait l'une des cuves des Etablissements Blondeau, que l'on pouvait apercevoir par-dessus le mur soit du cimetière, soit de la rue du Repos, datait de la dernière guerre : cette entreprise était stratégique pour les Allemands qui dès leur arrivée dans notre village en juin 1940 occupent l'usine et en prennent la direction.

Pour protéger les cuves contre les bombardements, ils coffrent ainsi trois cuves d'essence. Effectivement, les Américains, en septembre 1944, bombardent depuis Montfaucon l'usine Blondeau : trois obus sont tirés. Le premier tombe dans le canal, le deuxième dans la cour de l'usine et le troisième parmi les bidons qui fort heureusement ne s'enflamment pas.

Ce dernier sarcophage a été démoli en avril dernier.



Si l'entreprise Bugnot-Colladon s'installe à Roche en 1869 au lieu-dit « Laumenne » sur des terrains en nature de labours et de prés pour y édifier une usine qualifiée de « potasserie », c'est à partir de 1883 qu'elle acquiert des terrains près du cimetière au lieu-dit « A la Butte », et au nord de la route Nationale, à l'emplacement futur de SNVI. Elle y élève des bâtiments : maison, magasin des engrais, bâtiment d'extraction, huilerie, fabrique d'éther (1904), réservoir d'alcool (1907). Joseph Blondeau entre dans l'histoire de Roche lorsqu'il modernise et perfectionne l'usine de sulfure de Bugnot-Colladon en 1899 et met au point la fabrication de l'éther sulfurique et la dénaturation des alcools d'industrie. Cet atelier survit à la disparition de la société BC, et en 1907 est créée la Société Joseph Blondeau. En 1921, la Société des Carburants Excelsior est une nouvelle entité des Ets Blondeau et c'est à ce titre que sont installées les cuves d'essence sur les terrains compris entre la rue du Repos et la rue Nationale.

Sur la photo ci-dessous, on voit bien les trois cuves dans leur carapace de béton.

